

PLUS D'INFORMATIONS ?



www.conseilchevauxsudpaca.fr/



04 92 97 46 83



contact@filierechevalpaca.com



Filière Cheval SUD
Prémisses Alpes-Côte d'Azur



Certification qualité pour les professionnels de la filière équine en Région Sud





UN LABEL
QUALITÉ
RÉGIONAL



QU'EST-CE QUE LE LABEL?

Après l'Occitanie et la Nouvelle Aquitaine, le label **QUALITÉÉQUIDÉS** s'étend aujourd'hui à la région Sud. En s'adressant spécifiquement aux structures équinées régionales, il constitue un gage de qualité répondant tout à la fois aux attentes des entreprises, soucieuses de leurs pratiques et des utilisateurs qui s'interrogent. Fruit d'un engagement des professionnels souhaitant développer leur structure dans le strict respect des normes réglementaires et environnementales, il apporte des solutions dans la prise en compte du bien être équin et des bonnes pratiques sanitaires. Il ouvre ainsi la porte à l'ensemble des dispositifs d'aides existant (Europe, Etat, région...)



NOS AMBITIONS



QUALITÉÉQUIDÉS a pour objectif de mettre en valeur les structures qui s'engagent à respecter la réglementation, à améliorer leurs pratiques en termes de bien-être des équidés, et de biosécurité. Il vise à promouvoir le développement des pratiques locales afin de mettre en valeur une identité régionale.

Le label **QUALITÉÉQUIDÉS** a pour objectif d'engager les professionnels dans une démarche d'amélioration continue des modes de productions et des services, afin de poursuivre l'excellence économique.



LES AVANTAGES

- 01 Mettre en exergue une expertise, une excellence.
- 02 Sécuriser les activités des professionnels.
- 03 Appartenir à un réseau professionnel de qualité et y être reconnu.
- 04 Représenter un gage de crédibilité et de confiance.
- 05 Présenter des prérequis pour être éligible aux aides régionales et européennes.
- 06 Se distinguer auprès des professionnels et utilisateurs à travers une reconnaissance régionale.
- 07 Profiter d'une visibilité importante grâce aux outils de communication du label.

LE FONCTIONNEMENT



Niveau 1 : ÉLIGIBILITÉ

1. Téléchargez l'application Equi'pass.
2. Réalisez les trois autodiagnostic : Règlementation, bien-être-équin et biosécurité.
3. Téléchargez votre attestation d'éligibilité.



Niveau 2 : ENGAGEMENT

1. Participez à la formation avec votre Conseil des Équidés Régional.
2. Recevez votre attestation d'engagement.
3. Faites la demande d'audit.



Niveau 3 : CERTIFICATION

1. Recevez l'auditeur sur votre structure.
2. La commission label étudie les résultats de votre audit.
3. Recevez la plaque officielle de certification.

